

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI



DIRECTION GENERALE

BP 1156 Bujumbura-Burundi

Téléphone +257 22 216734, Fax +257 22 222635

E-mail: ins.burundi@insbu.bi

**Bulletin du
commerce
extérieur de
marchandise
s
premier
trimestre
2023**



*Service Conjoncture et
Commerce Extérieur*

Département Technique

Mai 2023

Table des matières

Table des matières	2
Liste des abréviations	4
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	6
Avant-propos	7
Evolution des échanges commerciaux	8
a. La balance Commerciale	8
b. Les importations	8
c. Les exportations	11
II. Annexes: Tableaux statistiques	16
Annexe 1 : La balance Commerciale	16
Annexe 2 : Les importations	17

Annexe 3 : Les exportations	40
Tableau 21 : Evolution des exportations par continent en 2023 (en millions de BIF)	41
a. Définition	51
b. Système du Commerce extérieur	51
c. Nomenclature	51
d. Valeur statistique	52
e. Volume	52
f. Pays partenaires	52
g. Source de données	52
h. Traitement des données	52
i. Publication et diffusion	52

Liste des abréviations

%	: Pourcentage
BIF	: Burundian International Franc
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
EAC	: East African Community
INSBU	: Institut National de la Statistique du Burundi
OBR	: Office Burundais des Recettes
OMD	: Organisation Mondiale des Douanes
RDC	: République Démocratique du Congo
SADC	: Southern African Development Community
SH	: Système Harmonisé
Trim ou T	: Trimestre
U. E	: Union Européenne

Liste des tableaux

Tableau 1 : La balance commerciale (millions de Fbu).....	16
Tableau 2 : Evolution des importations par grands groupes de produits en 2022 en millions de BIF	17
Tableau 3 : Importations par grands groupes de produits en 2023 en millions de BIF	22
Tableau 4 : Les principales importations au 1 ^{er} trimestre de 2022 (en tonnes et en millions de BIF).....	26
Tableau 6 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2022 (en millions de BIF).....	32
Tableau 7 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2023 (en millions de BIF).....	33
Tableau 8 : Les 20 principaux pays d'importations au 1 ^{er} trimestre 2022 (en millions de BIF).....	34
Tableau 9 : Les 20 principaux pays d'importations au 1 ^{er} trimestre 2023 (en millions de BIF).....	35
Tableau 10 : Evolution des importations à partir des Pays du COMESA en 2022 (en millions de BIF)	36
Tableau 11 : Importations à partir des Pays du COMESA en 2023 (en millions de BIF).....	37
Tableau 12 : Evolution des importations à partir des Pays de l'EAC en 2022 (en millions de BIF).....	37
Tableau 13 : Importations à partir des Pays de l'EAC en 2023 (En millions de BIF).....	37
Tableau 14 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2022 (en millions de BIF)	38
Tableau 15 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2023 (en millions de BIF)	38
Tableau 16 : Evolution des importations à partir des pays de la CEEAC en 2022 (en millions de BIF)	38
Tableau 17 : Importations à partir des pays de la CEEAC en 2023 (En millions de BIF)	38
Tableau 18 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2022 (En millions de BIF).....	39
Tableau 19 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2023 (En millions de BIF).....	39
Tableau 20 : Evolution des exportations par continent en 2022 (en millions de BIF)	40
Tableau 22 : Les principaux pays d'exportations au 1 ^{er} trimestre 2022 (en tonnes et en millions de BIF)	42
Tableau 23 : Les principaux pays d'exportations au 1 ^{er} trimestre 2023 (en tonnes et en millions de BIF)	43
Tableau 24 : Exportations des produits domestiques au 1 ^{er} trimestre 2022 en valeur (Millions de BIF) et en quantité (Tonnes)	44
Tableau 25 : Exportations des produits domestiques au 1 ^{er} trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF) et en quantité (Tonnes)	45
Tableau 26 : Les réexportations au 1 ^{er} trimestre 2022 en quantité (Tonnes) et en Millions de BIF)	48
Tableau 27 : Les réexportations au 1 ^{er} trimestre 2023 en quantité (Tonnes) et en valeur (Millions de BIF)	49
Tableau 28 : Les réexportations par principaux pays destinataires au 1 ^{er} trimestre 2022 (en millions de BIF)	50
Tableau 29 : Les réexportations par principaux pays destinataires au 1 ^{er} trimestre de 2023 (en millions de BIF)	50
III. Méthodologie	51

Liste des graphiques

Graphique 1: Balance commerciale (en milliards de BIF)	8
Graphique 2: Part des principaux produits importés (en %).....	9
Graphique 3: Importations trimestrielles par continent (en milliards).....	10
Graphique 5: Importations trimestrielles par zone économique (en milliards)	11
Graphique 6 : Exportation des principaux produits (milliards)	12
Graphique 7 : Exportations trimestrielles par continent (milliards)	12
Graphique 8 : Principaux pays d'exportation (en %).....	13
Graphique 9 : Exportations trimestrielles par zones économiques (en milliards)	14
Graphique 10: Principales réexportations (en %)	15
Graphique 11 : Importations des produits pétroliers (en milliards de BIF).....	30
Graphique 12 : Evolution des importations d'autres produits importants (en milliards de BIF).....	30
Graphique 13 : Evolution des importations du ciment en milliards de BIF	31
Graphique 14 : Evolution des importations de médicaments en milliards de BIF	31
Graphique 17: Evolution des exportations de l'Or en milliards de BIF	46
Graphique 18: Evolution des exportations du café en milliards de BIF	47

Avant-propos

L'Institut National de la Statistiques du Burundi (INSBU) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques provisoires du commerce extérieur relatives au premier trimestre de 2023. Ces statistiques permettent ainsi de mettre en lumière l'évolution nominale des importations et des exportations du Burundi.

Cette publication répond à l'une des missions de l'INSBU de mettre à la disposition des acteurs et décideurs des informations sur la conjoncture économique nationale, en particulier celles en rapport avec le commerce extérieur, dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de dynamisation du secteur privé et de diversification économique aux fins de l'amélioration du climat des affaires.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, en particulier l'Office Burundais des Recettes pour la mise à disposition à temps des fichiers mensuels des déclarations douanières, la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'Office Burundais du Thé (OTB) pour la fourniture de données complémentaires pour l'enrichissement de la publication.

Tout en espérant que ce document répond à vos attentes, il pourrait contenir quelques imperfections malgré les vérifications et contrôles effectués. Aussi, l'Institut National de la Statistique du Burundi accueillerait-il volontiers vos avis et suggestions afin d'améliorer la qualité des prochaines publications.

Le Directeur Général a.i de l'INSBU

Nicolas NDAYISHIMIYE.

Evolution des échanges commerciaux

Ce point est focalisé sur l'analyse de l'évolution des importations et des exportations (domestiques et réexportations) au cours du premier trimestre de 2023 en comparaison avec la même période d'un an avant.

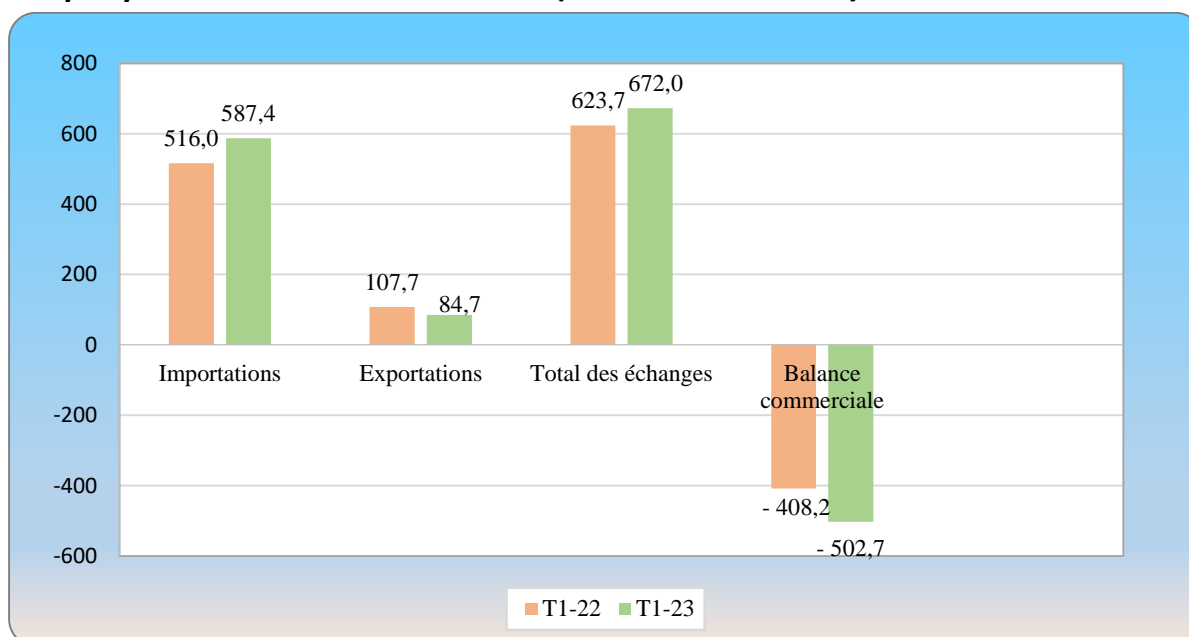
Ainsi, de l'analyse des données, le constat est que le total des échanges (importations et exportations) s'évalue à 672,0 milliards au premier trimestre de 2023 contre 623,7 milliards au trimestre correspondant de l'année précédente, soit une augmentation de 7,7%.

La comparaison annuelle montre que les importations augmentent de 13,8% tandis que les exportations enregistrent une baisse de 21,4%. Le taux de couverture des importations par les exportations qui est un indicateur du commerce international mesurant l'équilibre des échanges recule quant à lui de six points et demi. Lorsque ce taux est inférieur à 100%, la balance commerciale est en ce moment déficitaire. Elle est dite excédentaire pour le taux de couverture supérieur à 100%.

a. La balance Commerciale

Le trimestre en cours d'analyse se caractérise par une balance commerciale (exportations moins importations) déficitaire comme c'est le cas pour les trimestres des années antérieures. Cette situation résulte du fait que les importations sont de loin supérieures aux exportations, environ 87% du total des échanges au trimestre sous revue. Au cours de cette période, le déficit commercial s'élève à 502,7 milliards de BIF contre 408,2 milliards de BIF d'une année avant, soit une détérioration de plus de 23,1%.

Graphique 1: Balance commerciale (en milliards de BIF)



b. Les importations

Les importations du Burundi au premier trimestre de 2023 sont marquées par une hausse d'environ 14% par rapport à la période correspondante de 2022. Elles s'évaluent à 587,4 milliards de BIF au cours du trimestre sous analyse contre 516,0 milliards de BIF de l'année précédente.

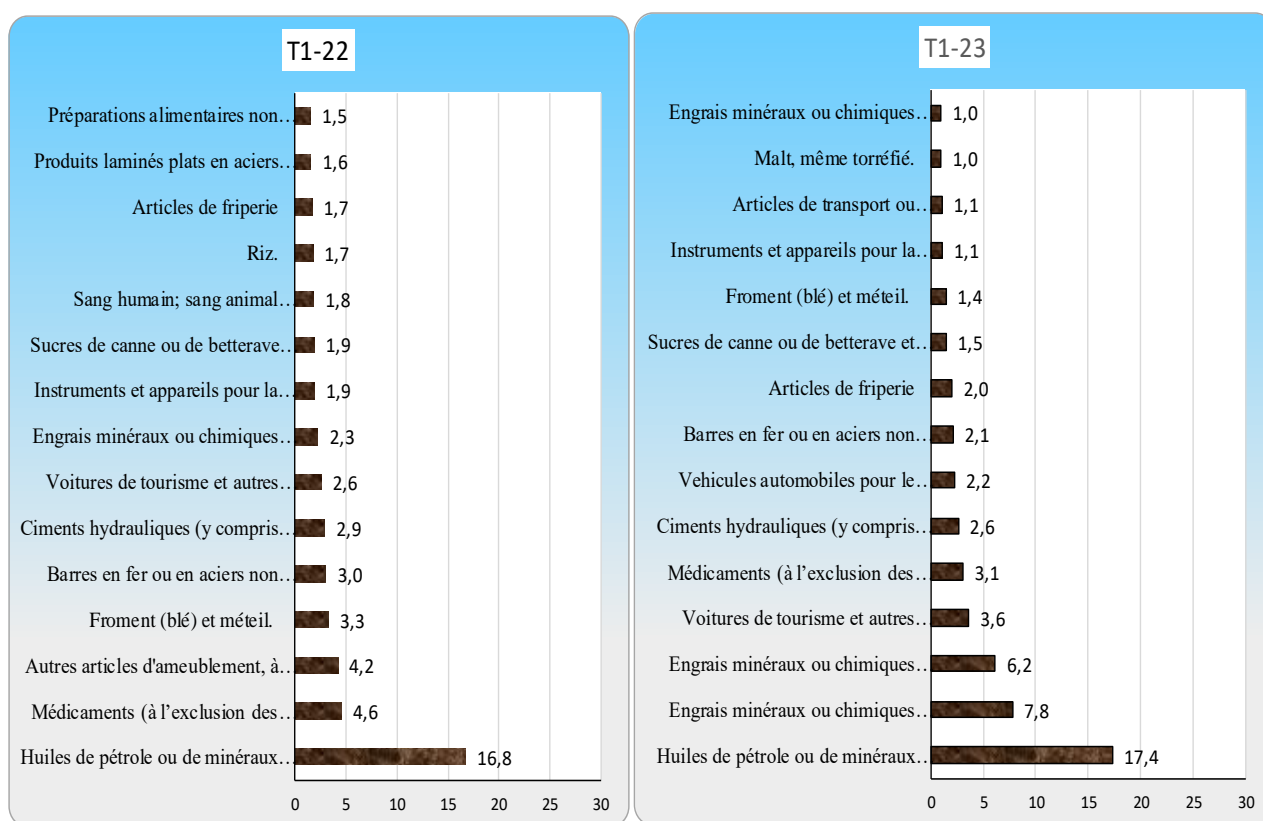
Cette hausse de la valeur des importations est essentiellement liée à celle des principaux produits importés en l'occurrence les engrais minéraux et les produits pétroliers qui enregistrent une hausse remarquable par rapport au même trimestre d'un an avant.

Par contre, suite à la baisse des importations des produits pétroliers, des engrais minéraux et des médicaments, la comparaison du trimestre sous revu par rapport au trimestre précédent montre que la valeur des importations a diminué de 16,1%.

b.1. Les principaux produits importés

Exprimés en pourcentage du total des importations, les principaux produits importés au cours du premier trimestre de 2023, sont les produits pétroliers (17,4%), les engrais minéraux ou chimiques (7,8%), les voitures de tourisme (3,6%), les médicaments (3,1%) et le ciment (2,6%). Notons que ces produits ne sont pas nécessairement les mêmes à la même période de l'année précédente.

Graphique 2: Part des principaux produits importés (en %)



b.2. Importations par continent

De l'analyse des importations du Burundi du premier trimestre de 2023, le constat est que la grande partie des marchandises proviennent de l'Asie à raison de 54,4% du total des importations.

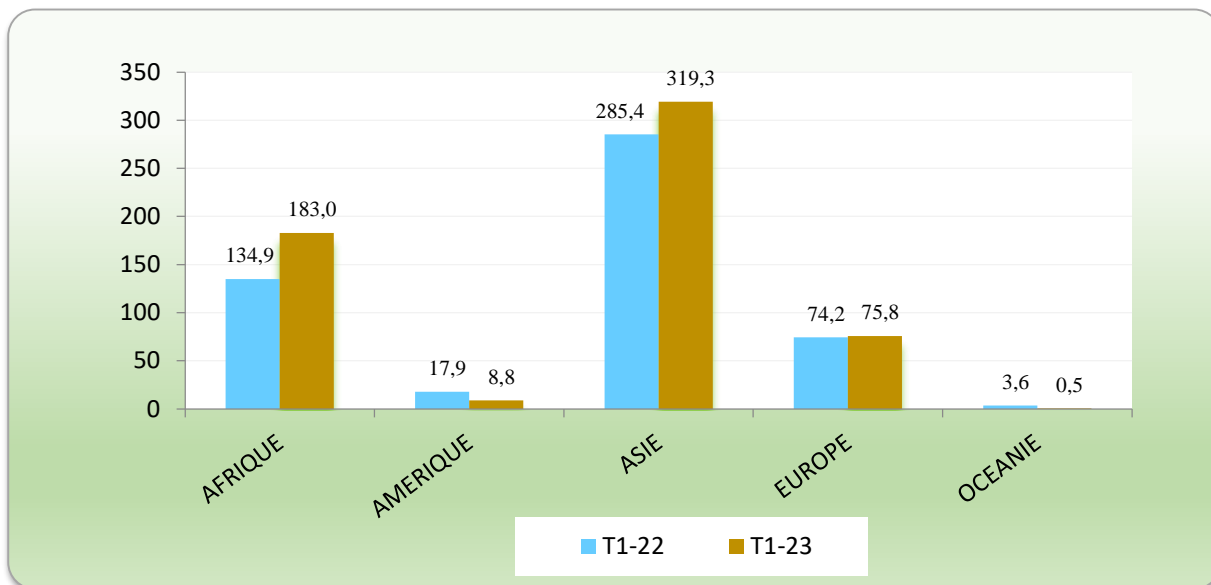
La même tendance s'observe pour les années antérieures. En effet, les importations du Burundi sont toujours dominées par les produits pétroliers qui proviennent essentiellement de l'Asie.

La même tendance est observée au trimestre précédent et à la période correspondante d'une année avant avec respectivement 57,1% et 55,3 du total des importations de ces périodes.

A part les produits pétroliers, d'autres produits en provenance de l'Asie au cours du premier trimestre de 2023 sont les engrais minéraux ou chimiques, les médicaments et les voitures de tourisme et autres véhicules conçus pour le transport de personnes.

La part des autres continents est de 31,1% ; 12,9% ; 1,5% et 0,1% respectivement pour l’Afrique, l’Europe, l’Amérique et l’Océanie.

Graphique 3: Importations trimestrielles par continent (en milliards)



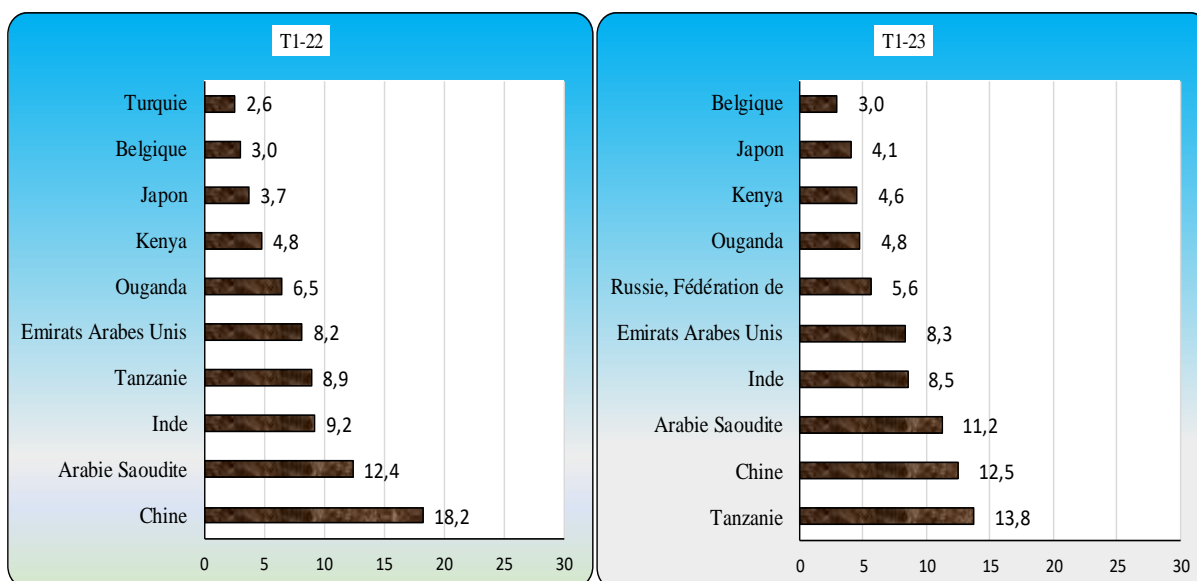
b.3. Les principaux pays d’importations

Les marchandises entrant au Burundi au premier trimestre de 2023 sont dominées, en pourcentage du total des importations, par les produits en provenance de la Tanzanie (13,8%), de la Chine (12,5%), de l’Arabie Saoudite (11,2%), de l’Inde (8,5) et des Emirats Arabes Unis (8,3).

Les engrais chimiques et le ciment sont les principaux produits que le Burundi importe de la Tanzanie.

Il faut noter que les principaux pays d’importation d’il y a une année ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux du premier trimestre de 2023.

Graphique 4: Parts des principaux pays d’importations (en %)



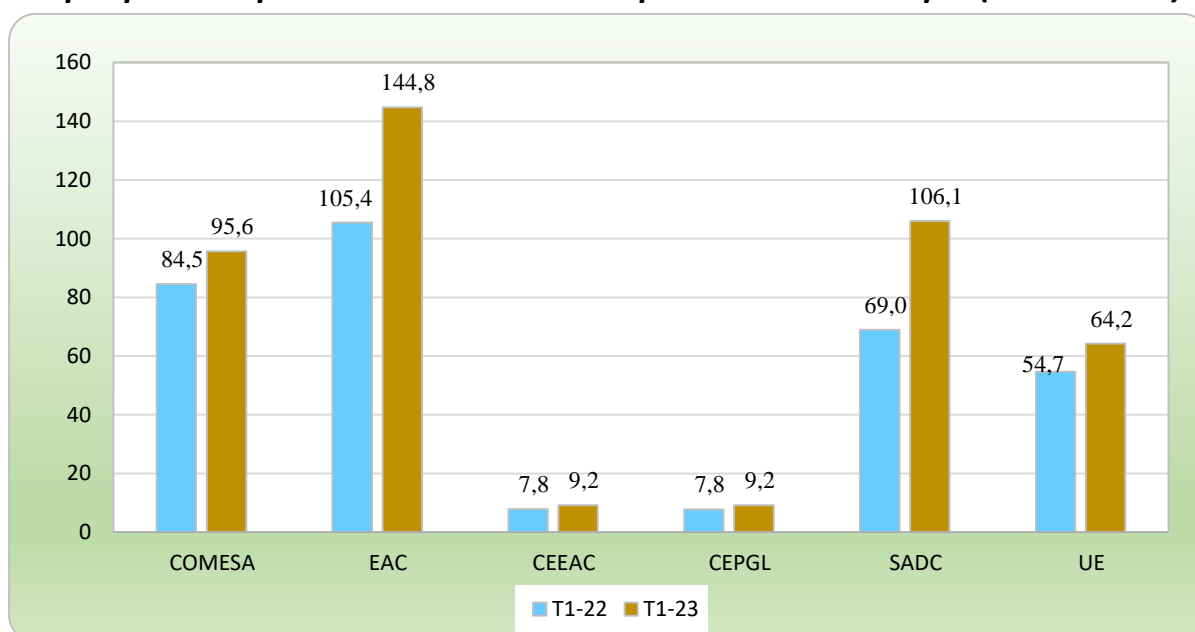
b.4. Importations par zone économique.

Durant le trimestre sous étude, l'analyse des importations en provenance des différentes zones économiques montre que l'EAC occupe la première place avec 24,7% du total des importations. Cela est influencé par la Tanzanie qui est le principal partenaire du Burundi au cours du trimestre sous analyse, mais également du fait que la RDC est désormais membre de cette Communauté.

La part des autres zones est de 18,1% ; 16,3% ; 10,9% et 1,6% respectivement pour la SADC, le COMESA, l'UE, de la CEEAC et de la CEPGL.

Toutefois, il faut noter que certains pays appartiennent à plus d'une zone économique.

Graphique 5: Importations trimestrielles par zone économique (en milliards)



c. Les exportations

Les exportations (domestiques et réexportations) du premier trimestre de 2023 sont caractérisées par une diminution de 21,4% en comparaison avec la même période de l'année précédente. En effet, le total des exportations du premier trimestre de 2023 s'élève à 84,7milliards contre 107,7milliards de BIF au même trimestre de l'an précédant. Cela est essentiellement liée à la baisse des exportations des minerais, du thé, de la farine de froment et de la bière de malt.

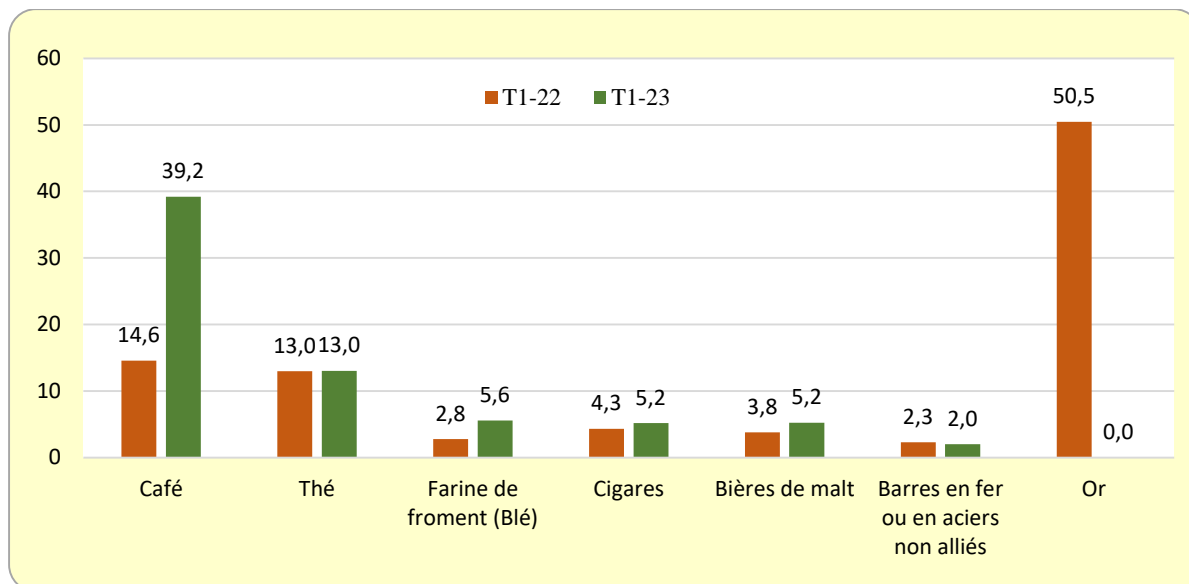
Notons aussi que les exportations du trimestre sous analyse affichent une tendance baissière par rapport au quatrième trimestre de 2022 suite au fléchissement des exportations des minerais, du café et de la bière de malt.

c.1. Principaux produits exportés

Les exportations domestiques du premier trimestre de 2023 observent une baisse de 24,5% passant de 104,3milliards au premier trimestre de 2022 à 78,7 milliards au trimestre correspondant de 2023. Pour le trimestre sous étude, les exportations domestiques du Burundi sont dominées par le café (39,2 milliards) et le thé (13,0milliards). D'autres produits qui ont marqué les exportations du pays sont la farine de froment (5,6 milliards), la bière de malt et le tabac avec 5,2milliards de BIF chacun de ces deux produits.

Par rapport au quatrième trimestre de 2022, les exportations domestiques du trimestre faisant objet d'analyse s'évaluent à 78,7milliards de BIF en 2023 tandis qu'elles sont de 170,9milliards en 2022. En effet, les exportations du café ont diminué de plus de la moitié tandis qu'il y a absence d'exportation des minerais dont l'or au premier trimestre 2023.

Graphique 6 : Exportation des principaux produits (milliards)



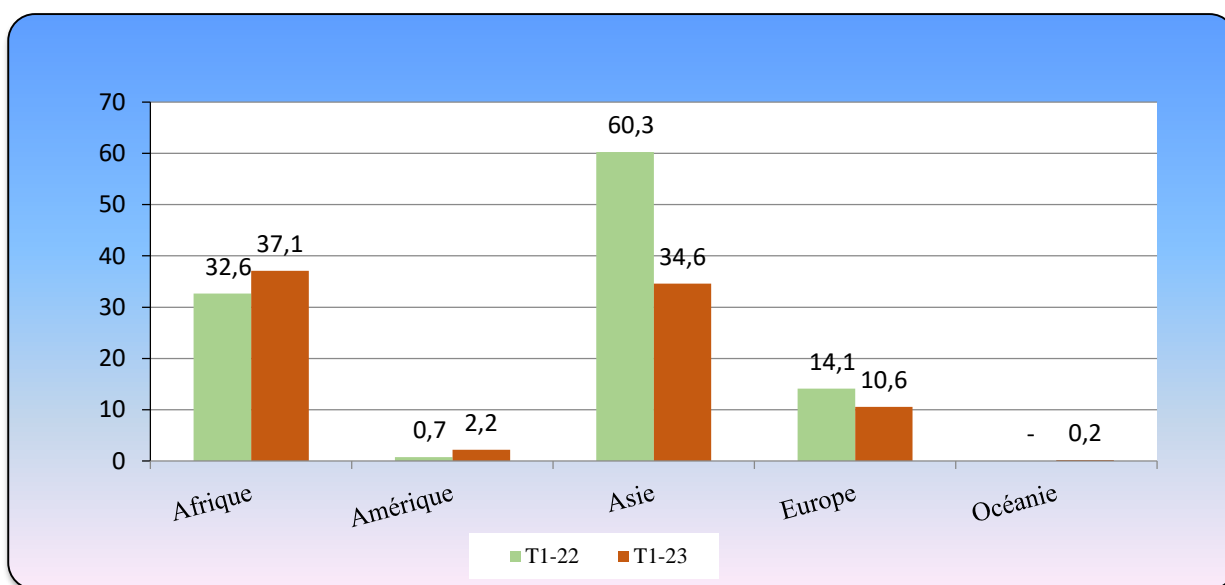
c.2. Exportations par continent

L'Afrique est la principale destination des produits burundais au premier trimestre de 2023. En effet, au cours de cette période, les exportations du Burundi vers ce continent s'évaluent à 37,1 milliards, soit 43,1 % du total des exportations.

Les marchandises exportées vers l'Afrique sont essentiellement la farine de froment, la bière et le tabac. Notons que ces produits sont en grande partie exportés en RDC.

Après l'Afrique, les exportations vers, l'Europe, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie s'évaluent respectivement à 40,1% ; 12,3% ; 2,2% et 0,2% du total des exportations du trimestre sous analyse.

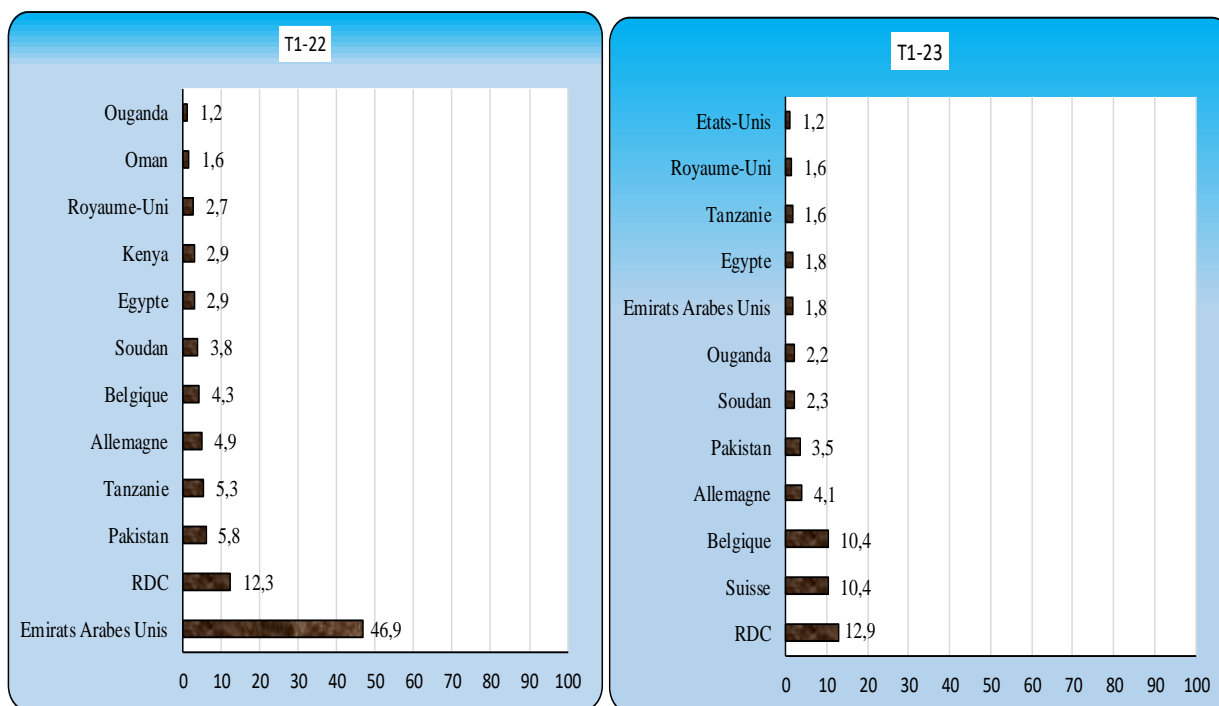
Graphique 7 : Exportations trimestrielles par continent (milliards)



c.3. Les principaux pays d'exportation

Durant le premier trimestre de 2023, les principaux pays d'exportation sont dominés par la RDC avec 12,9% du total des exportations. Les marchandises à destination de la RDC sont décrites au point précédent. Après la RDC, les produits du Burundi sont essentiellement exportés vers la Suisse et la Belgique avec chacune 10,4% du total des exportations.

Graphique 8 : Principaux pays d'exportation (en %)

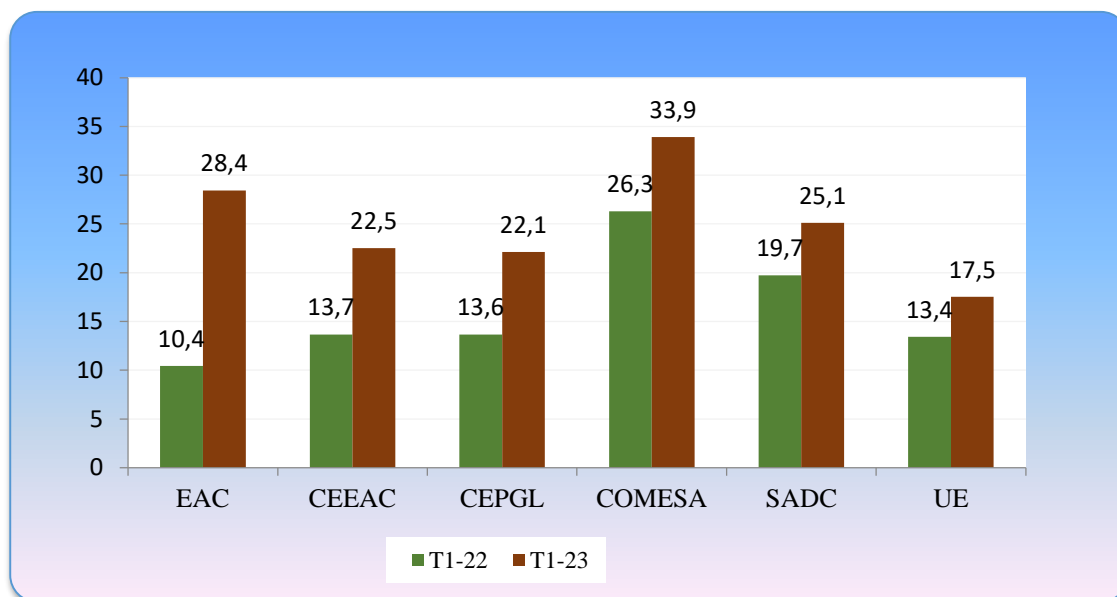


c.4. Exportations par zone Economique

L'analyse des données du commerce extérieur au premier de trimestre 2023 montre que la valeur des exportations vers les différentes zones économiques enregistre une hausse comparativement au même trimestre de l'an précédent. Le COMESA est le premier destinataire des marchandises du Burundi (33,9milliards de BIF). Le deuxième destinataire est l'EAC avec 28,4milliards de BIF. Tout en sachant que certains pays appartiennent à plus d'une zone économique, les exportations vers les autres zones économiques s'évaluent successivement à 25,1 milliards BIF ; 22,5 milliards BIF et 17,5milliards BIF notamment pour la SADC, la CEEAC et l'UE.

La même tendance est observée en comparant le premier trimestre 2023 au trimestre précédent.

Graphique 9 : Exportations trimestrielles par zones économiques (en milliards)



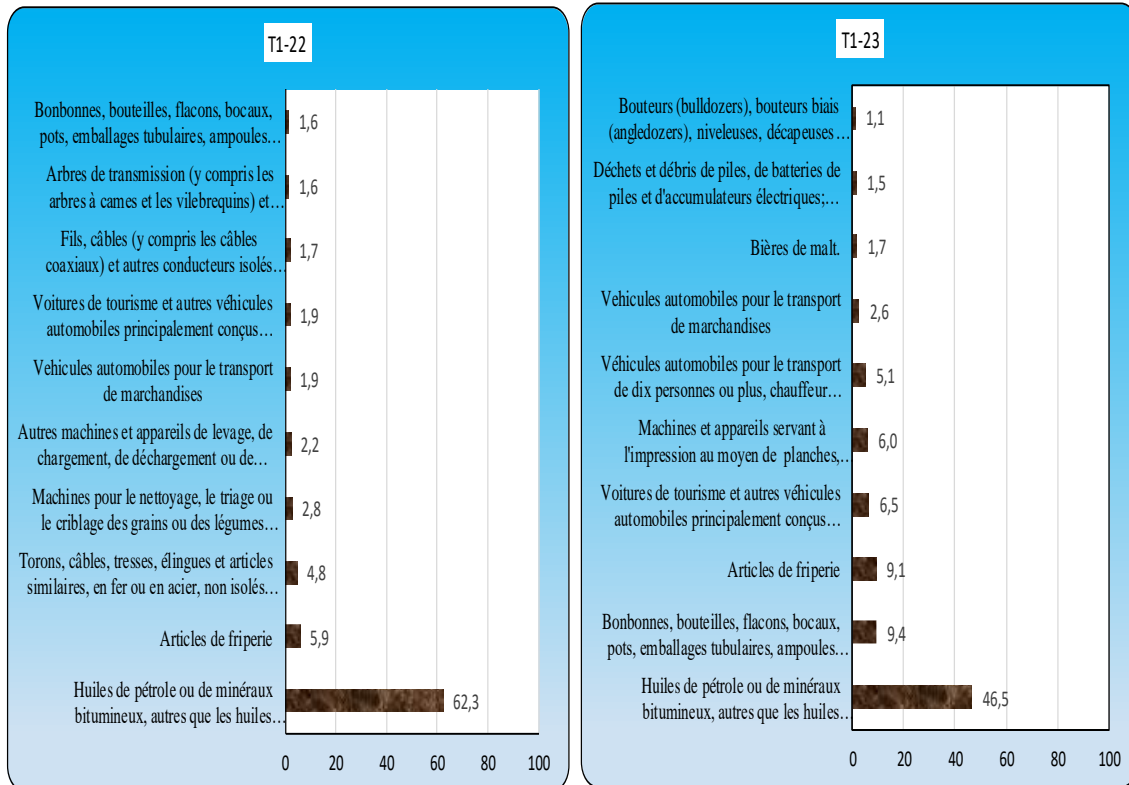
c.5. Réexportations

Les réexportations du premier trimestre de 2023 accusent une augmentation de la valeur par rapport au trimestre correspondant de 2022. Elles sont évaluées à 5,9 milliards de BIF au premier trimestre de 2023 contre à 3,5 milliards de BIF à la même période de 2022.

Comme le montre le graphique ci-après et par rapport au total des réexportations, les produits réexportés au trimestre faisant objet d'analyse sont dominés par les huiles de pétrole (46,5%). Il s'agit essentiellement du kérosène utilisé par les différentes compagnies aériennes. Viennent ensuite, les bonbonnes, bouteilles, flacons et emballages tubulaires (9,4%), les articles de friperie (9,1%), les voitures de tourisme (6,5%) et les machines et appareils servant d'impression (6,0%).

Toutefois, par rapport à la même période d'il y a une année ou par rapport au trimestre précédent, les produits réexportés au premier trimestre de 2023 ne le sont pas nécessairement pour ces autres périodes.

Graphique 10: Principales réexportations (en %)



II. Annexes: Tableaux statistiques

Annexe 1 : La balance Commerciale

Tableau 1 : La balance commerciale (millions de Fbu)

2018	1er trim	361 445,4	104 412,9	3 942,7	108 355,6	469 800,9	-	253 089,8	30,0%
	2ème trim	320 499,4	54 930,5	5 016,2	59 946,7	380 446,1	-	260 552,7	18,7%
	3ème trim	370 630,2	57 186,7	11 555,4	68 742,2	439 372,4	-	301 888,1	18,5%
	4ème trim	362 111,6	78 585,8	5 652,7	84 238,5	446 350,1	-	277 873,2	23,3%
	Total	1 414 686,7	295 115,9	26 167,1	321 282,9	1 735 969,6	-	1 093 403,8	22,7%
2019	1er trim	397 107,9	63 724,5	5 064,6	68 789,0	465 897,0	-	328 318,9	17,3%
	2ème trim	368 495,4	90 961,8	8 152,3	99 114,2	467 609,5	-	269 381,2	26,9%
	3ème trim	436 618,5	94 192,6	4 987,6	99 180,2	535 798,6	-	337 438,3	22,7%
	4ème trim	436 205,7	63 302,9	3 397,4	66 700,3	502 906,0	-	369 505,4	15,3%
	Total	1 638 427,4	312 181,8	21 601,9	333 783,7	1 972 211,2	-	1 304 643,7	20,4%
2020	1er trim	433 885,8	46 447,2	4 316,9	50 764,1	484 075,8		-381 957,8	11,8%
	2ème trim	416 251,3	27 868,2	2 981,6	30 849,8	447 574,3		-385 918,9	7,4%
	3ème trim	471 657,5	142 401,1	3 769,9	146 171,0	618 215,4		-325 099,6	31,1%
	4ème trim	420 487,1	77 091,4	4 281,1	81 372,6	503 035,7		-337 938,5	19,6%
	Total	1 742 281,7	293 807,9	15 349,5	309 157,4	2 052 901,2		-1 430 914,8	17,7%
2021	1er trim	454 433,3	61 344,6	4 733,5	66 078,1	527 390,8		-394 959,4	14,5%
	2ème trim	527 247,8	40 062,4	6 258,8	46 321,2	573 569,0		-480 926,6	8,8%
	3ème trim	507 250,3	43 446,2	4 289,9	47 736,1	554 986,3		-459 514,2	9,4%
	4ème trim	536 475,4	159 413,9	3 832,2	163 246,1	699 721,4		-373 229,3	30,4%
	Total	2 025 406,7	304 267,1	19 114,3	323 381,4	2 348 788,1		-1 702 025,3	16,0%
2022	1er trim	515 963,1	104 273,2	3 474,4	107 747,6	623 710,7		-408 215,5	20,9%
	2e trim	580 207,5	45 257,5	6 743,4	52 001,0	632 208,5		-528 206,5	9,0%
	3e trim	659 655,8	64 690,1	3 699,1	68 389,1	728 045,0		-591 266,7	10,4%
	4e trim	699 807,7	149 182,5	7 994,7	157 177,2	856 984,9		-542 630,5	22,5%
	Total	2 455 634,1	363 403,3	21 911,6	385 314,9	2 840 949,0	-	2 070 319,3	15,7%
2023	1er trim	587 370,6	78 739,9	5 932,3	84 672,2	672 042,8		-502 698,5	14,4%

Annexe 2 : Les importations

2.1. Importations par grands groupes de produits

Tableau 2 : Evolution des importations par grands groupes de produits en 2022 en millions de BIF

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
01	Animaux vivants.	1019,2	742,6	213,8	821,9	2797,5
02	Viandes et abats comestibles	45,5	57,7	160,1	62,5	325,8
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.	1359,6	1 623,7	1496,8	2066,5	6546,6
04	Laits et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	403,0	555,2	497,6	443,6	1899,4
05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	1,9	1,1	1,5	25,3	29,7
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture.	0,4	0,6	35,0	6,1	42,1
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	1490,5	308,4	868,8	1397,7	4065,4
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	100,8	134,0	129,3	58,7	422,8
09	Café, thé, maté et épices.	567,9	891,6	1004,0	438,9	2902,4
10	Céréales.	26732,5	11 552,8	34680,9	32466,6	105432,9
11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	3712,2	4 334,0	4275,5	11979,0	24300,7
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages.	564,1	1 234,6	629,1	764,4	3192,1
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux.	0,2	26,3	1,6	1900,8	1928,9
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs.	-	-	0,0	0,2	0,2
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale.	3033,2	2 293,9	5623,7	4350,2	15301,0
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques.	36,6	162,5	9856,7	4296,5	14352,3
17	Sucres et sucreries.	12485,2	24 396,5	15532,4	9064,1	61478,2
18	Cacao et ses préparations.	131,5	53,9	116,8	126,9	429,1
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	2266,9	2 301,8	2654,8	2024,2	9247,6
20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes.	1307,5	1 541,6	2005,1	2486,1	7340,3

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
21	Préparations alimentaires diverses.	5625,1	4558,3	3722,0	5456,1	19361,4
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	7421,0	8092,7	9077,9	8782,2	33373,8
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux.	181,0	473,2	330,7	715,8	1700,6
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués.	4899,5	4625,0	4316,6	3602,2	17443,3
25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	19371,7	17847,6	20867,1	22247,8	80334,2
26	Minerais, scories et cendres.	-	-	-	0,2	0,2
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	88986,1	142432,3	155354,4	198329,9	585102,7
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes.	3868,7	2923,0	5901,6	4367,4	17060,7
29	Produits chimiques organiques.	1734,3	1052,0	1408,0	1344,4	5538,6
30	Produits pharmaceutiques.	37749,3	21024,5	25988,0	32642,2	117404,0
31	Engrais.	12083,3	54061,7	37410,9	51487,1	155043,0
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; peintures et vernis; mastics; encres.	3617,7	3556,1	5092,1	3185,7	15451,5
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques.	3733,5	5864,8	8709,7	7838,9	26146,9
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre.	1950,9	2567,1	3024,9	2415,0	9958,0
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes.	574,8	694,4	1747,7	1171,0	4187,9
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières inflammables.	433,7	560,5	398,5	378,2	1770,9
37	Produits photographiques ou cinématographiques.	51,2	33,9	10,4	168,5	264,0
38	Produits divers des industries chimiques.	4747,6	8573,6	8931,7	7940,4	30193,2
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	17250,4	20875,1	23786,9	17813,5	79725,9
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.	8372,7	6313,6	6905,9	6990,7	28583,0
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.	17,0	32,4	16,6	0,3	66,3
42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux.	497,4	710,7	743,1	1105,5	3056,7
43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices	0,1	0,4	1,1	0,7	2,4
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	719,5	1307,1	1207,0	1110,8	4344,3

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
45	Liege et ouvrages en liege	-	-	-	0,1	0,1
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	9,9	52,4	2,0	61,1	125,4
47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts)	-	-	0,6	0,5	1,0
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton.	6 847,4	8 616,7	14 016,7	9206,9	38687,7
49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans.	7 291,0	1 076,7	4 799,7	1218,4	14385,8
50	Soie.	-	-	-	1,7	1,7
51	Textiles synthétiques et artificiels continus	-	28,5	-	0,1	28,7
52	Coton	5 383,3	7 208,5	4 106,9	1397,7	18096,4
53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier.	-	3,4	-	1,1	4,5
54	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles.	134,7	74,0	90,9	141,9	441,5
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues.	710,9	961,1	1 952,2	2933,8	6558,1
56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie.	546,3	912,0	861,7	787,1	3107,1
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.	201,1	111,5	470,8	299,4	1082,8
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies.	45,7	63,6	204,5	113,6	427,4
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles.	38,5	56,7	110,6	159,6	365,4
60	Etoffes de bonneterie.	60,9	4,2	1,9	54,3	121,2
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie.	1 178,8	1 093,2	1 776,2	897,1	4945,3
62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie.	3 070,6	1 018,0	2 658,9	2338,2	9085,7
63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons.	35 462,3	20 647,3	19 992,5	18315,1	94417,3
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets.	4 637,6	2 578,4	3 752,8	3430,1	14398,9
65	Coiffures et parties de coiffures.	466,2	171,6	196,5	900,1	1734,3
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties.	102,3	61,9	74,1	139,0	377,3
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux.	89,5	60,5	76,4	98,3	324,6
68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues.	444,3	755,8	1 277,1	502,0	2979,2
69	Produits céramiques.	5 118,4	5 072,7	5 952,0	5004,8	21147,8

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
70	Verre et ouvrages en verre.	6779,0	5 263,0	3705,2	4441,3	20188,5
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisies ; monnaies.	16,1	15,1	1135,9	47,6	1214,7
72	Fonte, fer et acier.	37602,6	33 088,9	41276,5	48618,2	160586,3
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier.	8859,4	12 008,4	15709,0	14568,8	51145,5
74	Cuivre et ouvrages en cuivre.	111,4	133,8	57,9	140,1	443,2
75	Nickel et ouvrages en nickel.	0,1	-	-	-	0,1
76	Aluminium et ouvrages en aluminium.	969,0	1 238,2	1282,4	1966,7	5456,2
78	Plomb	2,0	6,8	-	-	8,8
79	Zinc	0,0	-	29,3	-	29,3
80	Etain et ouvrages en étain.	1,1	-	3,5	0,0	4,6
81	Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières.	0,1	-	-	-	0,1
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs	1218,6	1 828,7	2534,0	2640,0	8221,3
83	Ouvrages divers en métaux communs.	1207,4	2 563,8	4573,5	3304,9	11649,6
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	32312,9	33 017,6	35945,4	36024,5	137300,3
85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils.	19801,6	24 017,0	24643,1	24846,9	93308,6
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communication.	165,1	94,1	63,1	214,8	537,1
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.	33702,6	41 891,2	46477,7	40357,0	162428,4

Code HS2	Description	2022				
		1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
88	Navigation aeriene	0,8	-	-	20,300603	21,1
89	Navigation maritime ou fluviale.	3,5	193,9	0,9		198,2
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	13357,5	6 651,4	6636,0	13003,72045	39648,6
91	Horlogerie.	30,7	31,6	18,6	62,390517	143,3
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments.	196,1	172,1	172,1	122,346241	662,7
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires.	-	0,4	7,2	27,708751	35,3
94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquées.	4204,8	3 657,1	4678,3	4822,376047	17362,5
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires.	957,7	500,3	241,6	226,179623	1925,8
96	Ouvrages divers.	2480,7	2 811,5	3347,3	2362,63325	11002,1
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité.	997,7	0,5	6,1	112,773886	1117,2
98	Effets personnels	-	1,2	-	-	1,2

Tableau 3 : Importations par grands groupes de produits en 2023 en millions de BIF

Code HS2	Description	2023
		1er trim
01	Animaux vivants.	121,1
02	Viandes et abats comestibles	59,3
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.	1 746,0
04	Laits et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	800,4
05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	1,8
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture.	2,0
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	358,9
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	73,2
09	Café, thé, maté et épices.	533,9
10	Céréales.	19 730,7
11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	8 711,3
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages.	992,9
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux.	1 019,2
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs.	-
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale.	5 426,8
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques.	22,3
17	Sucres et sucreries.	11 350,3
18	Cacao et ses préparations.	124,2
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	2 708,4
20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes.	1 881,7
21	Préparations alimentaires diverses.	5 578,6
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	7 065,5
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux.	421,1

		2023
Code HS2	Description	1er trim
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués.	2 973,1
25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	19 866,2
26	Minerais, scories et cendres.	-
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	109 805,3
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes.	3 802,6
29	Produits chimiques organiques.	1 269,2
30	Produits pharmaceutiques.	23 147,6
31	Engrais.	88 505,6
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; peintures et vernis; mastics; encres.	3 543,0
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques.	3 574,4
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre.	1 532,4
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculs modifiés; colles; enzymes.	648,4
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières inflammables.	415,5
37	Produits photographiques ou cinématographiques.	3,6
38	Produits divers des industries chimiques.	7 518,3
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	19 180,9
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.	4 516,8
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.	-
42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux.	418,8
43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices	26,6
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	790,3
45	Liege et ouvrages en liege	0,0
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	20,3
47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts	0,7
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton.	8 267,7

Code HS2	Description	2023
		1er trim
49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans.	1 639,7
50	Soie.	-
51	Textiles synthétiques et artificiels continus	18,7
52	Coton	2 277,6
53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier.	-
54	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles.	1 007,4
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues.	1 496,4
56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie.	655,3
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.	171,2
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies.	24,9
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles.	34,8
60	Etoffes de bonneterie.	54,6
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie.	1 520,0
62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie.	1 175,3
63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons.	16 424,2
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets.	2 505,7
65	Coiffures et parties de coiffures.	57,7
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties.	43,8
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux.	140,6
68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues.	501,7
69	Produits céramiques.	4 384,5
70	Verre et ouvrages en verre.	5 622,4
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisies ; monnaies.	28,0
72	Fonte, fer et acier.	22 667,7
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier.	11 606,2
74	Cuivre et ouvrages en cuivre.	132,0

2023

Code HS2	Description	1er trim
75	Nickel et ouvrages en nickel.	-
76	Aluminium et ouvrages en aluminium.	2 243,2
78	Plomb	0,1
79	Zinc	-
80	Etain et ouvrages en étain.	3,4
81	Autres métaux communs; cermet; ouvrages en ces matières.	0,8
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs	1 749,3
83	Ouvrages divers en métaux communs.	4 763,2
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	41 456,4
85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils.	21 635,9
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communication.	2 378,4
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.	45 573,1
88	Navigation aérienne	1,0
89	Navigation maritime ou fluviale.	4 385,4
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	12 181,1
91	Horlogerie.	50,2
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments.	312,9
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires.	0,2
94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquées.	4 197,4
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires.	643,2
96	Ouvrages divers.	2 961,0
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité.	87,2
98	Effets personnels	-
Total		587 370,6

2.2. Les principaux produits importés

Tableau 4 : Les principales importations au 1^{er} trimestre de 2022 (en tonnes et en millions de BIF)

codes SH4	Description	1 ^{er} trim 2022	
		Poids net	Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs,	53350,6	86679,2
3004	Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée)	1330,0	23558,5
6304	Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 94.04.	2646,9	21569,0
1001	Froment (blé) et méteil.	21454,0	16889,3
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	8974,0	15728,4
2523	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »), même colorés.	57035,9	15110,1
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	1538,8	13204,4
3103	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés.	11414,0	11714,9
9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels.	204,1	9821,0
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide.	10597,0	9723,7
3002	Sang humain; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic; antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques, même modifiés ou obtenus par voie biotechnologique; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures)	60,9	9536,1
1006	Riz.	6196,5	8960,3
6309	Articles de friperie	4298,2	8621,3
7219	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus.	2032,2	8198,4
7209	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus.	1997,3	7934,1
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	1689,9	6899,8
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	1109,9	6636,0
8704	Vehicules automobiles pour le transport de marchandises	1558,5	5894,7
4907	Timbres-poste, timbres fiscaux et analogues, non oblitérés, ayant cours ou destinés à avoir cours dans le pays dans lequel ils ont, ou auront, une valeur faciale reconnue; papier timbré; billets de banque; chèques; titres d'actions ou d'obligations et titres similaires.	49,3	5471,4
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	3083,0	5080,8
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.	40,8	4893,9

codes SH4	Description	1 ^{er} trim 2022	
		Poids net	Valeur
2403	Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs «homogénéisés» ou «reconstitués»; extraits et sauces de tabac.	388,6	4709,1
3006	Préparations et articles pharmaceutiques visés à la Note 4 du présent Chapitre.	90,0	4477,1
8711	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.	397,2	4321,1
6907	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en céramique, même sur un support;	8368,9	4287,0
5208	Tissus de coton, contenant au moins 85 % en poids de coton, d'un poids n'excédant pas 200 g/m ² .	524,8	4054,4
6305	Sacs et sachets d'emballage.	816,5	4008,6
2106	Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs.	735,0	3860,9
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.	1652,8	3677,0
1107	Malt, même torréfié.	3067,6	3523,1
8517	Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil ; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans	57,1	3218,9
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	1256,9	3214,4
8708	Parties et accessoires des véhicules automobiles des n°s 87.01 à 87.05.	311,6	3114,4
8716	Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties.	747,9	2987,3
2207	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres.	1307,8	2933,8
3907	Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires.	789,1	2667,5
4819	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau,	915,0	2663,1
1704	Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc).	1042,0	2580,5
3822	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support,	9,2	2509,1
6403	Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel.	67,1	2449,4
8474	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable.	408,5	2392,9
3304	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, autres que les médicaments, y compris les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicures.	595,4	2287,7
Autres		70364,1	143900,5
Total		284575,0	515963,1

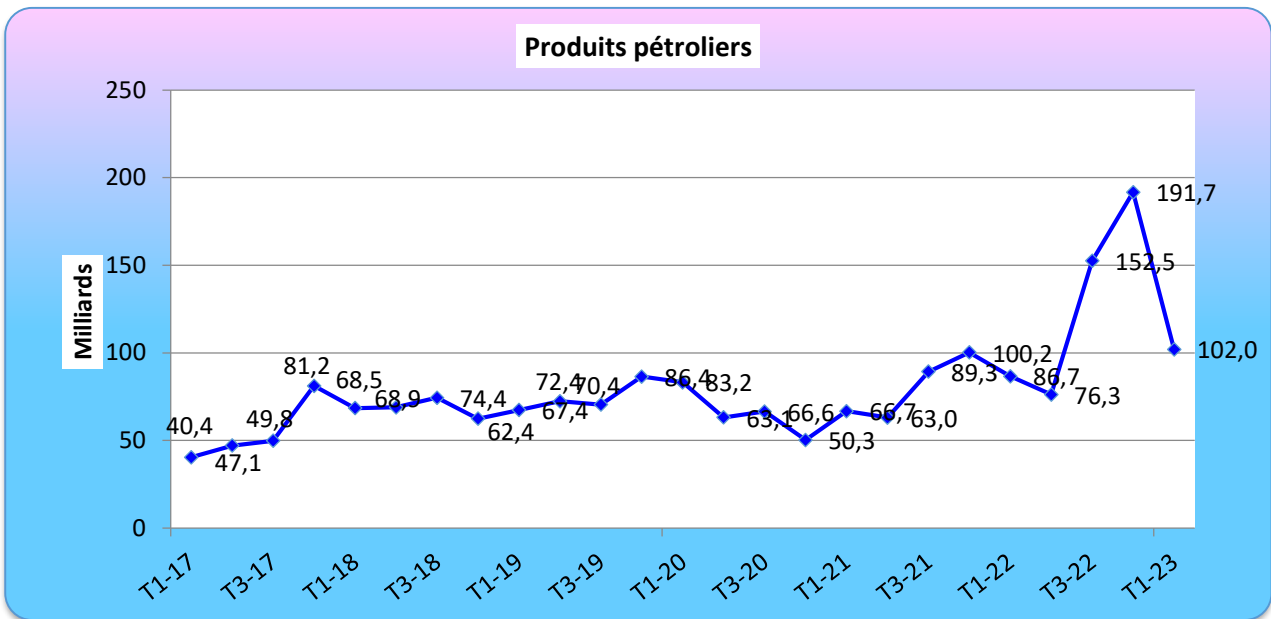
Tableau 5 : Principales importations au 1^{er} trimestre de 2023 (en tonnes et en millions de BIF)

codes SH4	Description	1 ^{er} trim 2023	
		Poids net	Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	48 977,0	102 012,9
3103	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés.	34 676,5	45 619,0
3105	Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois des éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium; autres engrais; produits du présent Chapitre présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut n'excédant pas 10 kg.	18 832,4	36 129,8
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	1 732,6	21 278,2
3004	Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée) ou conditionnés pour la vente au détail.	985,8	17 952,6
2523	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »), même colorés.	59 504,9	15 304,3
8704	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	1 771,1	13 150,8
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	6 115,5	12 388,6
6309	Articles de friperie	4 374,3	11 806,2
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide.	14 132,6	8 548,1
1001	Froment (blé) et méteil.	10 155,8	8 352,2
9018	Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels.	265,5	6 475,5
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	1 392,2	6 261,6
1107	Malt, même torréfié.	3 776,5	5 741,6
3102	Engrais minéraux ou chimiques azotés.	3 898,0	5 717,6
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	1 837,6	5 219,0
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	2 482,6	4 560,0
8421	Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz.	159,0	4 530,2
8902	Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche	21,0	4 324,7
2714	Bitumes et asphaltes, naturels; schistes et sables bitumineux; asphaltites et roches asphaltiques.	2 773,8	4 160,6
3822	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support, autres que ceux des n°s 30.02 ou 30.06; matériaux de référence certifiés	28,5	4 111,3

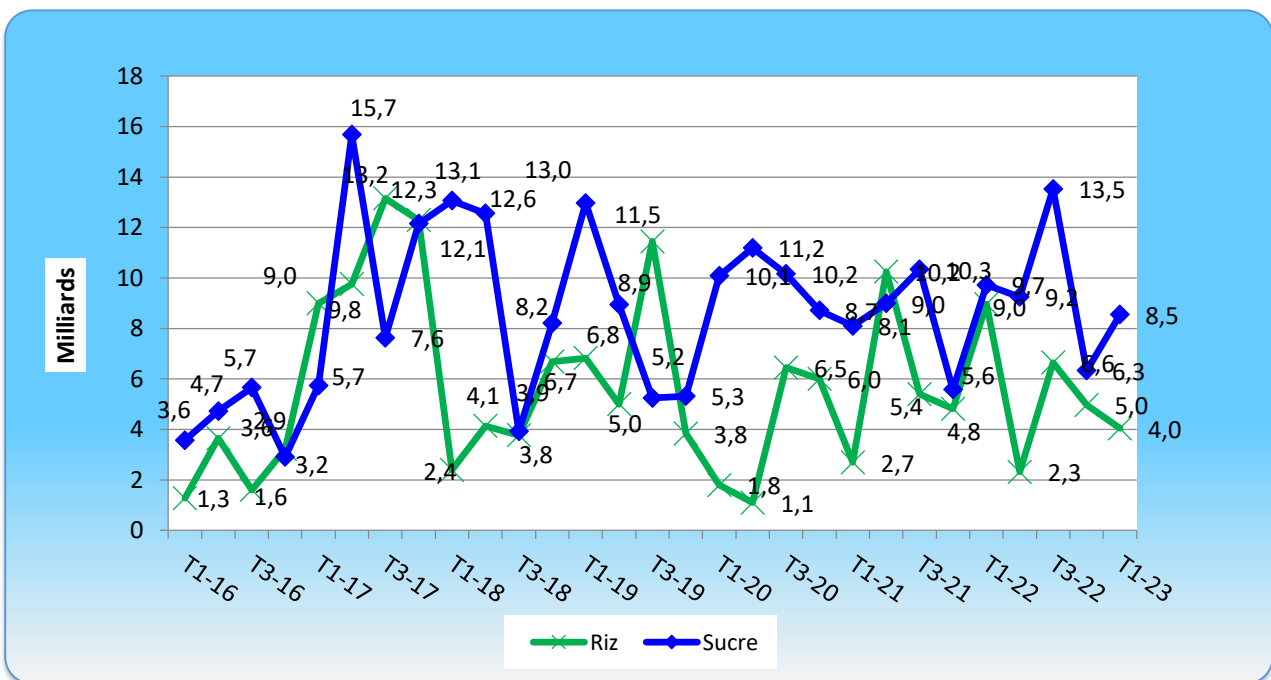
1^{er} trim 2023

codes SH4	Description	Poids net	Valeur
1006	Riz.	2 770,8	4 040,5
2207	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés	2 147,6	4 000,0
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier.	1 984,0	3 826,2
8309	Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs.	551,5	3 817,7
8544	Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement,	473,5	3 634,7
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	694,0	3 597,7
1007	Sorgho à grains.	3 946,5	3 401,2
3901	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires.	1 169,7	3 399,7
6907	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en céramique, même sur un support; pièces de finition, en céramique.	4 895,5	3 343,2
7219	Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus.	905,5	3 309,9
8479	Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.	1 347,0	3 221,7
4819	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires :	894,4	3 107,8
8504	Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs.	137,2	3 068,5
8474	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte;	2 119,2	3 047,2
1005	Maïs.	4 128,5	3 031,6
1511	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.	1 643,5	2 955,1
2403	Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs «homogénéisés» ou «reconstitués»; extraits et sauces de tabac.	247,7	2 909,4
8471	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.	28,1	2 904,2
2106	Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs.	1 034,0	2 885,2
8517	Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil ; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données,	30,0	2 844,4
8429	Boueurs (bulldozers), boueurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés.	401,6	2 785,4
Autres		86 981,6	177 344,8
Total		319 384,3	587 370,6

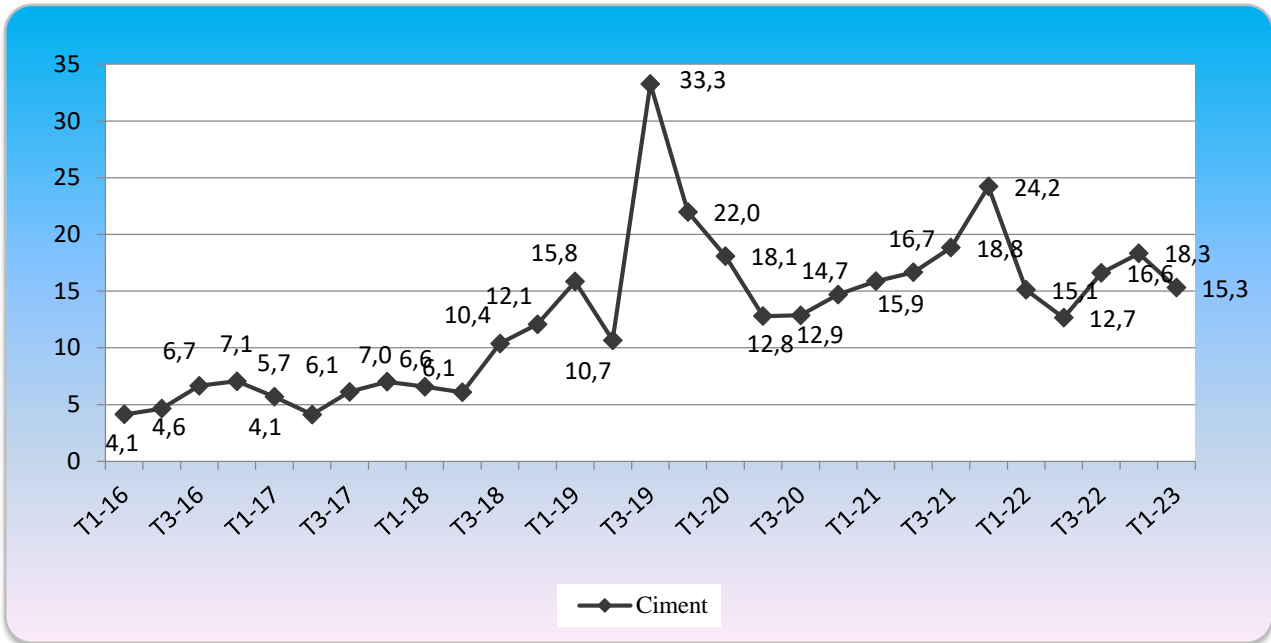
Graphique 11 : Importations des produits pétroliers (en milliards de BIF)



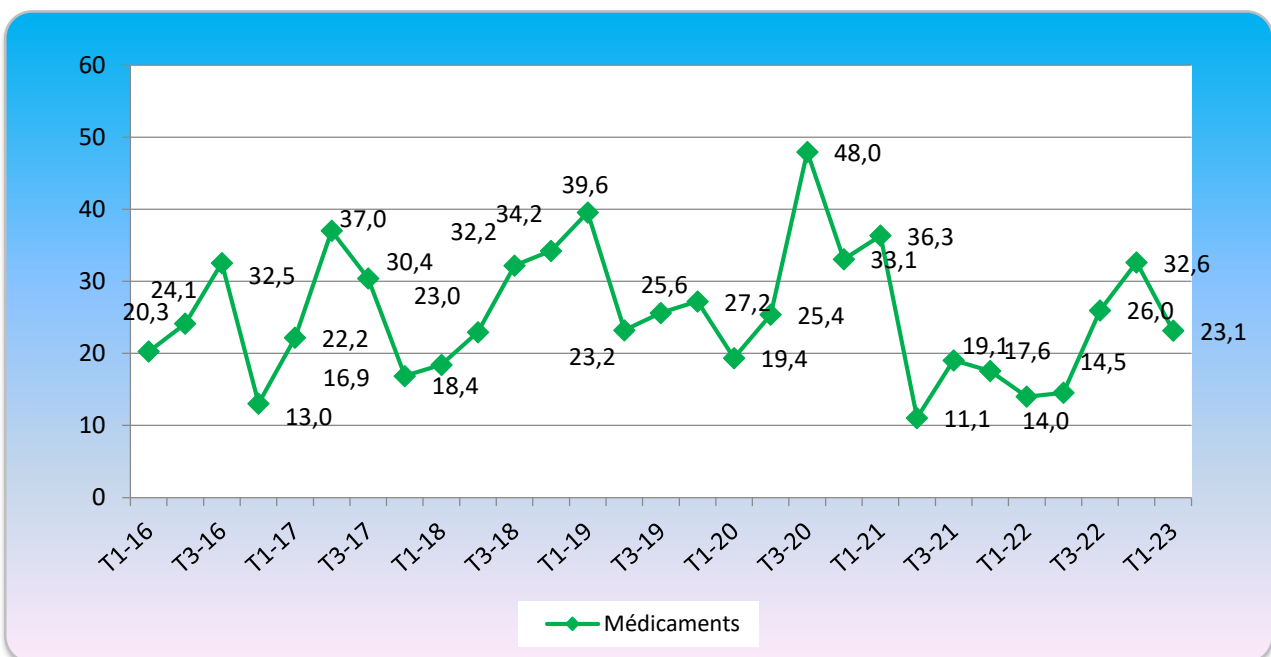
Graphique 12 : Evolution des importations d'autres produits importants (en milliards de BIF)



Graphique 13 : Evolution des importations du ciment en milliards de BIF



Graphique 14 : Evolution des importations de médicaments en milliards de BIF



2.3. Importations par continent

Tableau 6 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2022 (en millions de BIF)

Continent	2022				
	1er Trim	2e Trim	3e Trim	4e Trim	Total annuel
Europe	74 233,6	45 837,3	76 997,4	85 576,5	282 644,8
UE	54 697,6	31 063,0	62 829,4	70 411,4	219 001,4
dont: France	9 417,8	7 189,2	7 030,5	8 183,0	31 820,5
Belgique	15 318,4	8 298,8	12 953,9	16 499,1	53 070,2
Afrique	134 870,7	147 384,3	222 830,4	148 416,8	653 502,2
COMESA	84 517,5	74 064,7	123 908,7	92 616,2	375 107,1
EAC	105 439,6	119 402,0	184 344,3	173 074,0	582 259,8
CEEAC	7 838,3	26 174,9	6 736,6	7 373,8	48 123,6
CEPGL	7 782,4	7 182,8	6 507,7	7 349,8	28 822,6
SADC	68 981,9	90 877,9	119 641,9	134 079,9	413 581,6
Amérique	17 852,0	9 984,0	7 237,3	8 342,9	43 416,3
dont: Etats Unis	3 604,1	4 291,2	3 273,6	5 977,2	17 146,1
Asie	285 381,2	205 949,6	347 532,4	457 164,72	1 296 027,9
dont: Chine	94 143,7	43 533,2	96 377,0	103 472,4	337 526,3
Inde	47 594,0	36 566,0	54 080,8	62 068,4	200 309,2
Arabie Saoudite	63 918,0	67 340,5	68 236,4	81 532,8	281 027,7
Emirats Arabes Unis	42 214,9	34 478,4	66 265,6	105 485,8	248 444,8
Océanie	3 625,6	443,2	5 058,3	176,2	9 303,3
dont: Australie	3 622,0	430,3	5 058,0	176,1	9 286,3
Monde	515 963,1	409 598,3	659 655,8	699807,7	2 285 025,0

Tableau 7 : Evolution des importations du Burundi par continent en 2023 (en millions de BIF)

	1^{er} trim 2023
Continent	1er Trim
Europe	75 812,2
UE	64 233,8
dont: France	6 395,8
Belgique	17 440,2
Afrique	182 959,8
COMESA	95 632,9
EAC	144 793,5
CEEAC	9 170,4
CEPGL	9 158,2
SADC	106 055,4
Amérique	8 827,7
dont: Etats Unis	6 530,2
Asie	319 305,7
dont: Chine	73 356,0
Inde	49 901,7
Arabie Saoudite	65 811,7
Emirats Arabe Unis	49 031,6
Océanie	465,2
dont: Australie	465,1
Monde	587 370,6

2.4. Importations par pays et par zones économiques

Tableau 8 : Les 20 principaux pays d'importations au 1^{er} trimestre 2022 (en millions de BIF)

Code Pays	Pays	1 ^{er} trim 2022	
		Poids net	Valeur
CN	Chine	21725,3	94143,7
SA	Arabie Saoudite	39730,0	63918,0
IN	Inde	9210,6	47594,0
TZ	Tanzanie	78087,7	46049,2
AE	Emirats Arabes Unis	17843,8	42214,9
UG	Ouganda	16562,9	33285,4
KE	Kenya	12772,3	24656,0
JP	Japon	4740,9	19278,8
BE	Belgique	2541,9	15318,4
TR	Turquie	6634,7	13183,7
AR	Argentine	15500,0	12598,7
DE	Allemagne	1175,2	12395,9
ZM	Zambie	28093,7	10882,0
FR	France	3217,5	9417,8
VN	Vietnam	841,0	6517,1
CD	RDC	7857,2	6333,4
MT	Malte	38,1	5187,1
EG	Egypte	1937,8	4557,9
AU	Australie	5229,0	3622,0
US	Etats-Unis	348,5	3604,1
Autres		10 487,1	41 204,9
Total		284 575,0	515 963,1

Tableau 9 : Les 20 principaux pays d'importations au 1^{er} trimestre 2023 (en millions de BIF)

Code Pays	Pays	1 ^{er} trim 2023	
		Poids net	Valeur
TZ	Tanzanie	108 047,4	80 836,4
CN	Chine	20 205,4	73356,0
SA	Arabie Saoudite	28 710,5	65 811,7
IN	Inde	22 684,1	49 901,7
AE	Emirats Arabes Unis	23 912,2	49 031,6
RU	Russie, Fédération de	22 552,6	33 096,8
UG	Ouganda	13 635,5	28 063,0
KE	Kenya	10 659,2	26 735,9
JP	Japon	2 091,5	23 841,8
BE	Belgique	4 446,2	17 440,2
ZM	Zambie	25 621,5	14 585,5
EG	Egypte	2 606,8	12 530,8
DE	Allemagne	1 171,4	10 576,3
TR	Turquie	3 634,9	9 819,6
OM	Oman	5 026,2	8 015,1
FI	Finlande	2 733,0	7 535,9
US	Etats-Unis	1 810,9	6 530,2
FR	France	1 076,5	6 395,8
ZA	Afrique du Sud	1 200,4	5 385,5
RW	Rwanda	2 748,3	4 986,0
Autres		14 809,8	52 894,8
Total		319 384,3	587 370,6

Tableau 10 : Evolution des importations à partir des Pays du COMESA en 2022 (en millions de BIF)

Pays	2022				
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Annuel
RDC	6333,4	6091,6	5031,2	3291,7	20747,9
Djibouti	-	-	-	37,3	37,3
Egypte	4557,9	5374,5	11500,4	6643,0	28075,7
Erythrée	-	-	-	-	0,0
Ethiopie	2,5	57,0	13,0	202,7	275,2
Kenya	24656,0	21777,4	46100,9	29614,0	122148,3
Comores	-	-	-	-	0,0
Libye	-	-	-	-	0,0
Madagascar	-	-	-	5,0	5,0
Maurice	67,8	118,6	154,6	297,9	638,9
Malawi	1261,0	640,7	242,5	17,6	2161,8
Rwanda	1449,0	1091,2	1476,5	4058,1	8074,7
Seychelles	-	-	-	-	0,0
Soudan	4,3	0,0	-	-	4,3
Swaziland	212,7	165,5	3892,8	1514,8	5785,8
Tunisie	992,7	0,0	708,9	1272,1	2973,7
Ouganda	33285,4	26775,6	41605,3	28938,4	130604,7
Zambie	10882,0	9750,7	13182,6	16723,7	50539,1
Zimbabwe	812,7	2221,9	-	-	3034,6
COMESA	84517,5	74064,7	123908,7	92616,2	375107,1

Tableau 11 : Importations à partir des Pays du COMESA en 2023 (en millions de BIF)

	2023
Pays	1er trim
RDC	4172,2
Djibouti	-
Egypte	12 530,8
Erythrée	-
Ethiopie	35,9
Kenya	26 735,9
Comores	-
Libye	-
Madagascar	-
Maurice	945,2
Malawi	15,5
Rwanda	4 986,0
Seychelles	-
Soudan	29,5
Swaziland	-
Tunisie	3 418,5
Ouganda	28 063,0
Zambie	14 585,5
Zimbabwe	114,9
COMESA	95 632,9

Tableau 12 : Evolution des importations à partir des Pays de l'EAC en 2022 (en millions de BIF)

Pays	2022				
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim	Total annuel
Kenya	7647,1	21 777,4	46 100,9	29614,0	105139,4
Ouganda	9913,8	26 775,6	41 605,3	28938,4	107233,1
Rwanda	529,2	1 091,2	1 476,5	4058,1	7154,9
Tanzanie	46049,2	69 757,8	90 130,4	49533,2	255470,6
Sud Soudan	-	-	-	-	-
RDC	-	-	5 031,2	3291,7	8322,9
EAC	64139,2	119402,0	184344,3	115435,4	483320,9

Tableau 13 : Importations à partir des Pays de l'EAC en 2023 (En millions de BIF)

	2023
Pays	1er trim
Kenya	26735,91
Ouganda	28063,03
Rwanda	4986,01
Tanzanie	80836,40
Sud Soudan	-
RDC	4172,18
EAC	144793,53

Tableau 14 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2022 (en millions de BIF)

Pays	2022				Total annuel
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	
RDC	6 333,4	6 091,6	5 031,2	3 291,7	20 747,9
Rwanda	1 449,0	1 091,2	1 476,5	4 058,1	8 074,7
CEPGL	7 782,4	7 182,8	6 507,7	7 349,8	28 822,6

Tableau 15 : Evolution des importations à partir des pays de la CEPGL en 2023 (en millions de BIF)

Pays	2023
	1er trim
RDC	4 172,2
Rwanda	4 986,0
CEPGL	9 158,2

Tableau 16 : Evolution des importations à partir des pays de la CEEAC en 2022 (en millions de BIF)

Pays	2022				Total annuel
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	
Angola	-	-	-	-	0,0
RDC	6 333,4	6 091,6	5 031,2	3 291,7	20 747,9
Centrafrique	0,3	0,5	-	0,4	1,2
Congo	-	-	2,1	-	2,1
Cameroun	55,6	2,3	223,9	23,6	305,4
Gabon	-	-	-	-	-
Guinée-Equatoriale	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principé	-	-	-	-	-
Tchad	-	-	3,0	-	3,0
Rwanda	1 449,0	1 091,2	1 476,5	4 058,1	8 074,7
CEEAC	7 838,3	7 185,6	6 736,6	7 373,7907	29 134,3

Tableau 17 : Importations à partir des pays de la CEEAC en 2023 (En millions de BIF)

Pays	2023
	1er trim
Angola	-
RDC	4 172,2
Centrafrique	1,8
Congo	5,6
Cameroun	4,9
Gabon	-
Guinée-Equatoriale	-
Sao Tomé-et-Principé	-
Tchad	-
Rwanda	4 986,0
CEEAC	9 170,4

Tableau 18 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2022 (En millions de BIF)

Pays	2022				
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	Total annuel
Angola	-	-	-	-	0,0
Botswana	-	-	-	5,8	5,8
RDC	6 333,4	6 091,6	5031,2	3291,7	20747,9
Lesotho	-	-	-	-	0,0
Madagascar	-	-	-	5,0	5,0
Maurice	67,8	118,6	154,6	297,9	638,9
Malawi	1 261,0	640,7	242,5	17,6	2161,8
Mozambique	2,7	-	1,9	0,9	5,6
Namibie	8,6	5,0	3,6	1,2	18,3
Seychelles	-	-	-	-	0,0
Swaziland	212,7	165,5	3892,8	1514,8	5785,8
Tanzanie	46 049,2	69 757,8	90130,4	49533,2	255470,6
Afrique du Sud	3 351,9	2 126,1	7002,3	5049,4	17529,7
Zambie	10 882,0	9 750,7	13182,6	16723,7	50539,1
Zimbabwe	812,7	2 221,9	-	-	3034,6

Tableau 19 : Evolution des importations à partir des pays de la SADC en 2023 (En millions de BIF)

Pays	2023
	1er trim
Angola	-
Botswana	-
RDC	4 172,2
Lesotho	-
Madagascar	-
Maurice	945,2
Malawi	15,5
Mozambique	0,3
Namibie	-
Seychelles	-
Swaziland	-
Tanzanie	80 836,4
Afrique du Sud	5 385,5
Zambie	14 585,5
Zimbabwe	114,9
SADC	106055,4

Annexe 3 : Les exportations

3.1. Exportations par continent

Tableau 20 : Evolution des exportations par continent en 2022 (en millions de BIF)

Continent	2022				
	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	Total annuel
Afrique	32 640,3	29 403,8	38 385,7	47 808,0	148 237,8
dont: EAC	10 422,8	4 630,3	28 178,2	33 174,1	76 405,3
CEEAC	13 664,9	14 870,6	23 053,3	23 299,9	74 888,6
CEPGL	13 647,1	14 855,0	23 048,9	23 202,4	74 753,4
COMESA	26 302,4	18 833,7	28 099,4	40 916,6	114 152,1
SADC	19 718,3	18 586,5	28 413,1	33 511,4	100 229,3
Amérique	747,2	117,5	227,1	3 881,3	4 973,1
dont: Etats-Unis	607,9	111,7	226,2	3 025,5	3 971,3
Europe	14 092,3	4 191,0	18 520,2	37 697,4	74 500,9
dont: Suisse	678,5	33,7	3 493,3	16 422,4	20 627,8
UE	13 413,0	2 415,4	12 726,3	19 700,1	48 254,9
dont: Belgique	4 619,3	1 842,4	9 911,4	13 933,7	30 306,9
Allemagne	5 282,3	297,9	218,6	1 523,3	7 322,1
Asie	60 267,7	10 951,6	10 831,8	66 369,3	148 420,4
dont: Emirats Arabes Unis	50 500,1	751,8	308,5	57 620,5	109 181,0
Oman	1 681,9	1 870,2	2 206,4	1 885,9	7 644,4
Inde	4,4	15,5	-	-	20,0
Chine	14,6	-	1,5	30,2	46,3
Océanie	-	-	424,4	1 421,1	1 845,5
dont: Australie	-	-	-	238,8	238,8
Monde	107 747,6	44 663,9	68 389,1	157 177,2	377 977,8

Tableau 21 : Evolution des exportations par continent en 2023 (en millions de BIF)

	2023
Continent	1er trim
Afrique	37 100,7
dont: EAC	28 433,1
CEEAC	22 517,4
CEPGL	22 134,4
COMESA	33 926,6
SADC	25 116,9
Amérique	2 214,6
dont: Etats-Unis	2 008,0
Europe	34 573,6
dont: Suisse	17 041,9
UE	17 531,7
dont: Belgique	7 326,5
Allemagne	6 664,0
Asie	10 589,1
dont: Emirats Arabes Unis	3 009,4
Oman	1 524,4
Inde	30,5
Chine	11,5
Océanie	194,2
dont: Australie	-
Monde	84 672,2

3.2. Les principaux pays d'exportation

Tableau 22 : Les principaux pays d'exportations au 1^{er} trimestre 2022 (en tonnes et en millions de BIF)

Code pays	Pays	T1-2022	
		Poids net	Valeur
AE	Emirats Arabes Unis	17,9	50500,1
CD	RDC	8948,2	13280,5
PK	Pakistan	1238,1	6278,0
TZ	Tanzanie	4569,4	5688,7
DE	Allemagne	401,1	5282,3
BE	Belgique	566,7	4619,3
SD	Soudan	308,1	4116,6
EG	Egypte	619,8	3146,1
KE	Kenya	964,8	3091,5
GB	Royaume-Uni	431,8	2957,1
OM	Oman	321,1	1681,9
UG	Ouganda	595,6	1275,9
CH	Suisse	86,3	678,5
MY	Malaisie	28,1	628,9
US	Etats-Unis	68,5	607,9
SG	Singapour	10,5	521,8
ET	Ethiopie	187,2	510,8
NL	Pays-bas	40,7	468,2
VN	Vietnam	504,0	382,7
RW	Rwanda	95,8	366,6
Autres		840,76	1 664,11
Total général		20 844,52	107 747,58

Tableau 23 : Les principaux pays d'exportations au 1^{er} trimestre 2023 (en tonnes et en millions de BIF)

Code pays	Pays	T1-2023	
		Poids net	Valeur
CD	RDC	55431,0	21022,4
CH	Suisse	1698,0	17041,9
BE	Belgique	861,8	7326,5
DE	Allemagne	916,3	6664,0
PK	Pakistan	1192,1	5776,6
SD	Soudan	278,6	3767,5
UG	Ouganda	1773,8	3574,1
AE	Emirats Arabes Unis	613,8	3009,4
EG	Egypte	596,0	2888,3
TZ	Tanzanie	6854,6	2658,9
GB	Royaume-Uni	434,4	2627,9
US	Etats-Unis	188,1	2008,0
KE	Kenya	989,4	1553,2
OM	Oman	1146,4	1524,4
RW	Rwanda	798,1	1112,0
ZM	Zambie	48,5	698,1
FR	France	57,9	643,4
MU	Ile Maurice	92,0	610,8
CG	Congo	8,4	352,1
IT	Italie	19,3	231,4
Autres		509,8	1 068,9
Total général		74 508,2	84 672,2

3.3. Les exportations par produits

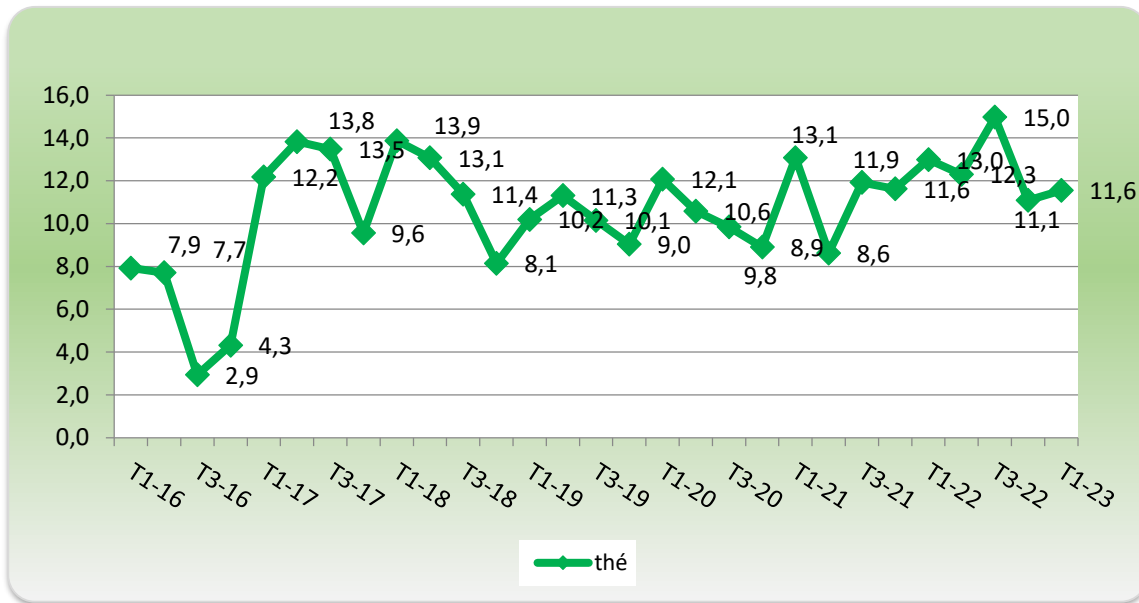
Tableau 24 : Exportations des produits domestiques au 1^{er} trimestre 2022 en valeur (Millions de BIF) et en quantité (Tonnes)

Code HS	Description	T1-22	
		poids net	Valeur
7108	Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre.	0,41	50 466,62
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange.	1 417,49	14 557,14
0902	Thé, même aromatisé.	2 550,76	12 990,23
2402	Cigares (y compris ceux à bouts coupés), cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac.	306,15	4 301,82
2203	Bières de malt.	4 332,86	3 801,25
9603	Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues.	212,60	3 016,09
1101	Farines de froment (blé) ou de méteil	2 044,55	2 758,00
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	1 967,12	2 287,38
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	877,98	2 164,53
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	520,53	1 868,90
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	366,11	1 776,38
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	345,34	1 194,44
2615	Minerais de niobium, de tantale, de vanadium ou de zirconium et leurs concentrés.	38,65	1 150,73
8503	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n°s 85.01 ou 85.02	36,08	663,85
9022	Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayons X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement.	4,87	498,84
2302	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses.	913,88	446,86
3401	Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et non tissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents.	261,89	376,91
8704	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	20,03	372,77
9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non.	60,60	314,99
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs.	2 089,49	295,98
Autres		2 477,13	2 443,87
Total général		20 844,5	107 747,6

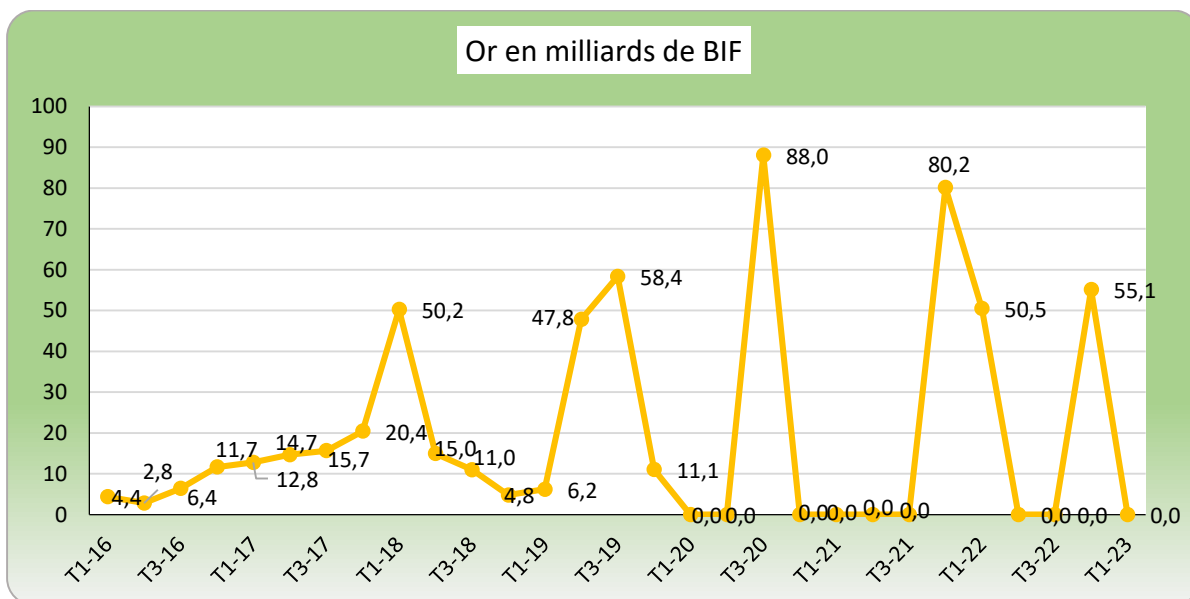
Tableau 25 : Exportations des produits domestiques au 1^{er} trimestre 2023 en valeur (Millions de BIF) et en quantité (Tonnes)

Code HS	Description	T1-23	
		poids net	Valeur
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange.	4 905,5	39 216,8
0902	Thé, même aromatisé.	2 998,3	11 553,1
1101	Farines de froment (blé) ou de méteil	3 279,3	5 576,4
2203	Bières de malt.	5 304,1	5 249,4
2402	Cigares (y compris ceux à bouts coupés), cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac.	358,2	5 178,6
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	675,5	2 761,2
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	719,3	2 576,6
7214	Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	44 037,2	2 031,5
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques.	376,7	2 022,2
3401	Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents.	937,7	1 537,1
2302	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses.	1 939,0	1 135,1
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus.	421,5	1 007,6
6309	Articles de friperie	192,3	551,8
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	27,3	391,1
8443	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42; autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles ; parties et accessoires.	8,7	356,5
9404	Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non.	37,0	354,7
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs.	4 634,5	314,9
2009	Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.	176,0	303,5
8702	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.	9,3	301,9
2611	Minerais de tungstène et leurs concentrés	16,3	285,5
Autres		3 454,5	1 966,5
Total général		71818,7	78 739,9

Graphique 16 : Evolution des exportations du thé en milliards de BIF



Graphique 17: Evolution des exportations de l'Or en milliards de BIF



Graphique 18: Evolution des exportations du café en milliards de BIF

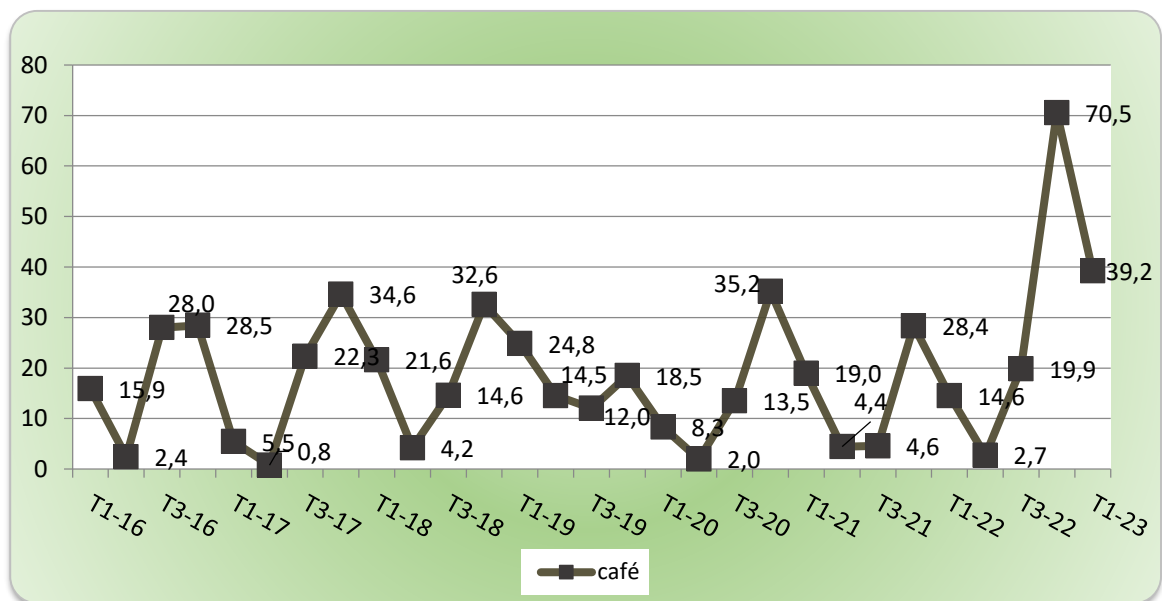


Tableau 26 : Les réexportations au 1^{er} trimestre 2022 en quantité (Tonnes) et en Millions de BIF)

Code HS	Description	T1-22	
		poids net	Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs,	878,0	2164,5
6309	Articles de friperie	100,7	205,9
7312	Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité.	16,1	165,9
8437	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier.	0,6	96,8
8428	Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques)	0,8	76,8
8704	Vehicules automobiles pour le transport de marchandises	6,5	67,7
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	3,9	66,4
8544	Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion.	0,4	60,4
8483	Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à moufles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation.	5,2	54,7
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	12,5	54,3
8433	Machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 84.37.	2,8	50,8
2202	Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.	16,8	38,3
9027	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose); microtomes.	0,2	37,8
9403	Autres meubles et leurs parties.	35,9	33,4
8425	Palans; treuils et cabestans; crics et vérins.	3,9	32,2
6301	Couvertures.	6,5	27,3
8502	Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques.	8,0	27,2
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	26,3	26,1
2203	Bières de malt.	6,5	20,3
6907	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en céramique, même sur un support; pièces de finition, en céramique.	103,8	18,1
Autres		179,9	149,5
Total général		1 415,2	3 474,4

Tableau 27 : Les réexportations au 1^{er} trimestre 2023 en quantité (Tonnes) et en valeur (Millions de BIF)

Code HS	Description	T1-23	
		poids net	Valeur
2710	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	675,4	2761,2
7010	Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre.	203,3	556,1
6309	Articles de friperie	188,8	541,7
8703	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course.	26,9	384,0
8443	Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42; autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles ; parties et accessoires.	8,7	354,4
8702	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.	9,3	301,9
8704	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	180,3	157,0
2203	Bières de malt.	52,4	100,6
8548	Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre.	280,8	88,8
8429	Boueurs (bulldozers), boueurs biaï (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés.	11,0	62,7
2204	Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09.	4,4	60,0
2208	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses.	2,0	51,4
3802	Charbons activés; matières minérales naturelles activées; noirs d'origine animale, y compris le noir animal épuisé.	20,0	50,2
9207	Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple).	4,0	45,4
4809	Papiers carbone, papiers dits «autocopiants» et autres papiers pour duplication ou reports (y compris les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux ou en feuilles.	14,1	43,2
4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc.	44,8	39,1
4810	Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format.	16,1	36,8
8430	Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige.	14,2	33,3
8705	Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épandeuses, voitures-ateliers, voitures radiologiques,)	5,0	29,0
8418	Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15.	10,2	24,9
Autres		303,8	210,7
Total général		2 075,4	5 932,3

Tableau 28 : Les réexportations par principaux pays destinataires au 1^{er} trimestre 2022 (en millions de BIF)

		T1-22	
Code pays	Pays	Poids net	Valeur
KE	Kenya	408,5	1 328,8
ET	Ethiopie	187,2	510,8
RW	Rwanda	94,8	353,9
TZ	Tanzanie	108,5	241,1
GN	Guinée	4,1	240,6
CD	RDC	259,9	234,7
BE	Belgique	57,2	155,3
UG	Ouganda	105,7	97,6
ZA	Afrique du Sud	23,2	71,2
BZ	Belize	100,1	48,9
FR	France	17,7	47,5
DE	Allemagne	0,8	39,5
DZ	Algérie	9,0	24,8
AE	Emirats Arabes Unis	7,9	21,2
SD	Soudan	16,3	16,2
Autres		14,5	42,4
Total général		1 415,2	3 474,4

Tableau 29 : Les réexportations par principaux pays destinataires au 1^{er} trimestre de 2023 (en millions de BIF)

		T1-23	
Code pays	Pays	Poids net	Valeur
ET	Ethiopie	372,8	1724,2
CD	RDC	521,3	1539,3
RW	Rwanda	591,0	1437,5
CG	Congo	8,4	352,1
TZ	Tanzanie	131,4	279,2
KE	Kenya	36,3	167,8
UG	Ouganda	355,1	112,2
BE	Belgique	23,3	108,0
SN	Sénégal	9,4	43,3
TR	Turquie	8,5	39,2
CF	Centrafricaine, République	1,5	30,8
FR	France	0,0	22,2
AO	Angola	3,1	14,4
MA	Maroc	2,7	12,6
CN	Chine	2,7	12,3
Autres		7,9	37,2
Total général		2075,4	5932,3

III. Méthodologie

a. Définition

Les statistiques du « **commerce extérieur de marchandises** » donnent la représentation des transactions de marchandises effectuées entre un pays et le reste du monde. Elles consistent en l'analyse des flux de marchandises en importation comme en exportation. On entend par « **marchandises** », tous les biens qui contribuent à augmenter ou à réduire les ressources matérielles du pays.

b. Système du Commerce extérieur

Au niveau de ce bulletin, les données du Commerce extérieur sont produites selon le « **Système du Commerce Général** ».

Ce type de commerce couvre les biens suivants :

(a) Les biens qui, lors de l'importation directe dans le territoire statistique, lorsqu'ils quittent une aire de dépôt, de transit ou après transbordement, sont :

- déclarés pour une mise à la consommation directe ;
- acceptés pour une admission temporaire ;
- acceptés en importation temporaire pour un perfectionnement actif ;
- placés en entrepôt industriel ou en zone franche industrielle ;
- placés en usines sous douane ou en zones de traitement en vue d'une exportation ;
- importés après exportation temporaire pour un perfectionnement passif ;
- importés après exportation temporaire pour un retour en l'état ;
- placés en entrepôts sous douane ou en zones franches commerciales.

(b) A l'exportation, les biens qui sont :

- d'origine nationale et déclarés pour une exportation définitive ;
- exportés après une admission temporaire ;
- exportés après importation temporaire pour un perfectionnement actif ;
- exportés en suite d'entrepôts industriels ou de zones franches industrielles ;
- exportés en suite d'usines sous douane ou de zones de traitement en vue d'une exportation ;
- en exportation temporaire pour un perfectionnement passif ;
- en exportation temporaire pour un retour en l'état ;
- exportés en suite d'entrepôts sous douane ou de zones franches commerciales.

c. Nomenclature

Au Burundi, l'information statistique sur le Commerce extérieur est collectée sur base des déclarations en douanes.

La diversité des marchandises échangées est regroupée sous la nomenclature du système harmonisé (SH). Le Système harmonisé est conçu par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). C'est un système qui permet le regroupement des produits selon une classification standardisée comprenant des positions à 2 chiffres (SH2), à 4 chiffres (SH4), à 6 chiffres (SH6) et à 8 chiffres (SH8). Généralement, les deux premiers indiquent le numéro de chapitre et les deux suivants l'ordre numérique dans lequel la position apparaît dans le chapitre.

d. Valeur statistique

La valeur statistique des marchandises est exprimée en francs burundais (BIF).

- A l'importation, elle comprend le coût de la marchandise, l'assurance et le Fret jusqu'à la frontière de l'importateur (valeur CAF) ;
- A l'exportation, cette valeur est exprimée Franco à bord jusqu'à la frontière de l'exportateur (valeur FAB) ; les frais liés à l'acheminement vers le destinataire ne sont pas inclus.

Lorsque la valeur est indiquée en devise étrangère, la conversion en BIF s'effectue en application du taux de change officiel en vigueur.

e. Volume

Le Volume des importations et des exportations est déterminé sur base du poids net. Elle se compose du poids effectif de la marchandise, sans le poids de l'emballage. Pour certaines marchandises, des unités complémentaires (litres, têtes, nombre, etc.) sont saisies en complément du poids net.

f. Pays partenaires

On distingue le pays d'origine, le pays de provenance et le pays de destination des marchandises.

- A l'importation, le **pays de provenance** est le pays à partir duquel la marchandise est expédiée ;
- A l'exportation, le **pays de destination** est le pays dans lequel la marchandise est sensée être utilisée ;
- Le **pays d'origine** est le pays dans lequel la marchandise a été entièrement produite, fabriquée ou substantiellement transformée.

Les statistiques du commerce extérieur sont diffusées selon le pays d'origine pour les importations et selon le pays de destination pour les exportations.

Actuellement, tous les pays sont répertoriés dans les **tables de contrôle** du Système Douanier Automatisé et à chaque pays est affecté un code alpha numérique ISO à deux positions qui le distingue des autres.

g. Source de données

La source des données est l'Office Burundais des Recettes. Ces données sont extraites du Système Douanier Automatisé « Sydonia World ». (OBR). Les données en provenance des bureaux douaniers non-informatisés sont aussi fournies par l'OBR. La date d'enregistrement pour les importations et pour les exportations est la date de référence pour les statistiques du commerce extérieur.

h. Traitement des données

Le traitement des données consiste en la confection des tableaux et graphiques des importations et des exportations de biens. Les données brutes sont fournies sous formats Texte et Excel. Le traitement des données sur les exportations du thé et de l'or est complété par les informations fournies respectivement par l'OTB et la BRB.

i. Publication et diffusion

Les statistiques du commerce extérieur sont publiées à travers un bulletin qui apparaît 60 jours après le trimestre concerné. Les dates de publication (au plus tard) sont le 30 mai, le 30 août, le 30 novembre et le 28 février respectivement pour le bulletin du 1^{er} trimestre, du 2^{ème} trimestre, du 3^{ème} trimestre et du 4^{ème} trimestre.

La diffusion du bulletin est faite par la cellule « Traitement, Publication, Diffusion, Archivage et Documentation statistique » de l'INSBU. Les publications sont disponibles sur le site web de l'INSBU.